

LE SPECTATEUR

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

Chambre d'Assemblée

C. B. MAJOR
Avocat
No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

J. E. BEAUSSET,
Avocat
ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa 25 Spar s

N. TETREAU,
Notaire.
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,
Notaire
No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

DR. J. BLONDIN,
No. 193 RUE PRINCIPALE.
HULL.
En face du Bureau de Poste.

Dr. Alex. OUMET,
MEDECIN et CHIRURGIEN,
111, rue Principale, Hull,
Vis-à-vis M. F. X. Martin, Marchand
HEURES DE BUREAU:
8 à 10 heures A.M. Téléphone 77,
12 à 3 " P.M. Ottawa Co.
7 à 9 " P.M.
Spécialité.—Maladies des femmes et
des enfants, etc., etc.

Elévantes Chambres Dentales à Hull
Dr. B. S. Stackhouse
CHIRURGIEN DENTISTE
Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-
vis le bureau de Poste.
Dents remplacées d'après un système
tout-à-fait nouveau, 15 minutes après
l'extraction des dents naturelles. Pas de
douleurs. Gaz, chloroforme ou éther ad-
ministrés.

BUREAU de COLLECTION
LABELLE & CLAWSON
Huissiers, C. S.
AGENTS, D'IMMEUBLES, &c., &c.,
Block Aubry, Rue Principale, Hull.

L. Z. CHARBONNEAU,
HUISSIER, C. S.
Auditeur Agent & Collecteur
Aylmer, P. Q.

D. C. SIMON,
Percepteur du Revenu Provincial
Auditeur, Comptable,
Agent General d'Assurance
Sur la Vie, contre le Feu
et les Accidents,
Rue Alma. En face de l'Eglise
HULL.

J. A. & M. COTE
Manufacturiers en Gros de
Chaussures Cousues
A LA MAIN ET A LA MACHINE
ST. HYACINTHE, P. Q.

N.B.—Le patronage des marchan ds
du comté et district d'Ottawa, respec-
tivement sollicité.

LAKE VIEW HOTEL
AYLMER,
O. Laberge, - Propriétaire

Le rendez-vous de l'élite d'Ottawa
et de Hull. Pension de pre-
mière classe. Une visi-
te est sollicitée.

Boitez la Célèbre Bière
"DOMINION"
Embouteillée par
NORMAND TELLIER,
RUE INKERMANN
HULL, P. Q.

La Bière "DOMINION," surpasse
toutes les autres bières vendues à Hull.
Les médecins l'ordonnent.

Les Pronostics du Temps

De tout temps, l'homme des
champs et l'homme de mer se sont
ingéniés à découvrir les signes ou
pronostics du temps.

En voici quelques-uns :
Voir le coucher du soleil :
S'il est rose ou bien vermeil,
Tu peux compter pour demain
Avoir un beau temps certain.
Si le soleil est rouge le matin, il
pleuvra le soir.

Lune pâle annonce la pluie ;
Rouge, elle présage du vent ;
Brillante elle promet du beau tem ps
Au cinq de la lune, on verra
Quel temps tous le mois donnera
Prends du temps la règle commune.
Au premier mardi de la lune.

Si l'on voit la lune avec des cornes
claires c'est du beau temps ; si
elles sont troublées, c'est mauvais
temps.

Si la lune est entourée d'une
auréole blanchâtre, c'est signe de
pluie (cela prouve, en effet, qu'on
ne la voit qu'à travers un air rem-
pli de vapeurs d'eau).

Ar-cen-ciel du matin
Fait mouvoir le moulin ;
Ar-cen-ciel du soir
Fait mouvoir l'arrosoir.

Lorsque les étoiles scintillent le
soir, c'est un signe de beau temps.
S'il y a le matin de longues raies
par les nués jusqu'à terre, il ne fera
pas bon longtemps.

Les nuages qui ressemblent à
des flocons neigeux annoncent du
vent ou de la pluie.

Ciel bleu foncé,
Vent renforcé.
Ciel rouge dès le matin,
Est un pluvieux voisin
Rouge matinée,
De l'eau plein les étuvées,
Ciel pommelé, fille fardée
N'ont pas longue durée

Concours Musical

HULL, 5 Août 1891.
A M. le Président, M. le Professeur et
MM. les membres du Corps de Musi-
que "La Bande de la Cité" de Hull.

MESSIEURS,
Conformément aux instructions que
j'ai reçues de l'Union Musicale, j'ai
l'honneur de vous joindre ci-inclus, la
copie des résolutions passées à l'u-
nanimité des membres de notre société
lors de sa dernière assemblée générale.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très dévoué serviteur,
(Signé) CHARLES HÉBERT,
Président.

ASSEMBLÉE DU 4 AOUT, 1891.

Proposé par M. P. Cameron, secondé
par M. Jos. Paquette que, suivant la
demande faite et réitérée par plusieurs
musiciens de nos confrères de l'autre
côté de la rivière, il soit envoyé un défi
à la "Bande de la Cité" de Hull pour
un montant de CENT PIASTRES AUX CON-
DITIONS SUIVANTES :

1o. La compétition devra avoir lieu
la première quinzaine d'octobre au
jour que spécifieront les juges et ce
sur un simple avis donné au moins
vingt-quatre heures à l'avance.

2o. Chaque société imposera à l'autre
deux morceaux à son choix. Chaque
société devra, devant les juges, exé-
cuter à tour de rôle par tirage au sort les
morceaux qu'elle impose et ceux qui
lui sont imposés.

3o. Chaque société devra déposer les
morceaux qu'elle impose, soit en parties
séparées complètes telles qu'éditées,
soit en partitions entières telles qu'or-
chestrées, chez le dépositaire des en-
jeux et ce dans les vingt quatre heures
qui suivront l'acceptation du défi.

4o. Les partitions ou les parties sé-
parées des morceaux imposés devront
être retournées chez le dépositaire des
enjeux dans un laps de temps n'excé-
dant pas une semaine complète de fa-
çon à ce qu'elles puissent être remises
à la société qui les impose pour les met-
tre à l'étude. L'une quelconque des
deux sociétés contrevenant à cette
clause devra payer à l'autre dix piastres

par chaque journée de douze heu-
res de retard.

5o. Chaque société, avant de prendre
possession des morceaux qui lui
sont imposés, devra déposer son enjeu
de cent piastres entre les mains d'un
tiers qui sera le même pour les deux
sociétés.

6o. Le plein montant des deux en-
jeux, c'est-à-dire deux cents piastres,
sera remis aux vainqueurs après la dé-
cision des juges.

7o. Devront être choisis comme juges
M. Lavigne, de Montréal, et M. Vézi-
na de Québec.

8o. Les dépenses des juges, quelles
qu'en soient la nature, seront prises
sur les recettes provenant du défi ou
s'il n'y en a pas seront totalement
payées par les vaincus.

9o. Tout bénéfice net résultant des
entrées au défi ou autre provenance se
rattachant à icelui, une fois la totalité
des dépenses payées, sera divisé par
parts égales entre les vainqueurs et les
vaincus.

10. Ne devront prendre part au défi
que les membres des deux socié-
tés inscrits et reconnus membres ac-
tifs depuis six mois au moins à la date où le
défi sera jugé. Il sera à la liberté de
chaque corps de musique d'exiger les
preuves qu'il jugera à propos sous ce
rapport tant par l'exposé des livres de
l'autre société que par des affidavits.

11o. Chaque société sera responsa-
ble des morceaux qui lui sont imposés
et pour chaque partition qui lui sera
confiée et qu'elle ne retournera pas
elle devra payer une indemnité de cin-
quante piastres à la société adverse.

12o. L'une quelconque des deux
sociétés qui ne se présentera pas pour
assister au défi le jour convenu ou, qui
rendra, refusera d'exécuter l'un quel-
conque ou quelques-uns des morceaux
qui lui sont imposés, ou qu'elle impose,
perdra son enjeu de cent piastres au
profit de la société adverse.

13o. Chacune des deux sociétés ne
devra, pour la préparation des mor-
ceaux, ni devront être joués au défi,
se servir exclusivement que de son
professeur ou directeur reconnu. La
société contrevenant à cette clause
perdra son enjeu qui deviendra de droit
la propriété de la société adverse.

14o. L'acceptation du défi devra se
faire en dedans d'une semaine, si elle
n'a lieu durant ce délai, il sera consi-
déré refusé.

(Signé) OSIAS LAVIOLETTE,
Secrétaire.

(Signé) CHAS. HÉBERT,
Président.

L'idée de la Patrie

Un journal de Paris publie une
étude sur l'idée de la patrie que
l'on se forme aux Etats-Unis, com-
parativement à celle que tout fran-
çais entretient. Nous y trouvons
les lignes suivantes :

"Je voudrais définir brièvement
l'idée que les américains se font de
la patrie, et marquer la qualité spé-
ciale de leur patriotisme. Patrie et
patriotisme, aux Etats-Unis, ne
ressemblent pas à ce que nous con-
naissions sous ces noms en Europe
et surtout en France. A cet égard
il y a un contraste décidé entre l'an-
cien et le nouveau monde.

L'Amérique est une mosaïque :
on s'éprouverait sans profit à en dis-
tinguer les pierres nombreuses et
toutes plus ou moins différentes.
Dans la plupart des pays de l'Eu-
rope, la nation, la patrie, l'Etat
sont quelque chose de très ancien
de presque immémorial, qui s'éloi-
gne et semble grandir dans une
sorte de baume mystique.

Aux Etats-Unis, ces mêmes ob-
jets sont tout entiers dans la lu-
mière crue du présent ; il manque
derrière eux un horizon historique.
C'est que les Etats-Unis sont d'hier.
Il ne faut pas remonter plus d'une
génération pour rencontrer des
hommes qui ont, pour la première
fois, rapproché ces deux mots.

Et si l'on croit retrouver la na-
tion et l'Etat dans les anciennes
colonies, que sont leurs deux siècles
et de là au plus, dont le pre-
mier s'est passé à seulement vivre
et à croître lentement et obscuré-
ment, en comparaison des quatorze
siècles mémorables de la monar-
chie française ?

L'imagination des Américains
est restée étrangère aux charmes
des choses anciennes, à la religion
des origines. Ils vivent de présent
et encore plus d'avenir. Le mys-

tère s'il y en a un qui les attire,
n'est pas derrière eux, mais de-
vant eux."

L'enseignement

Sa Grandeur Mgr l'évêque de
Chicoutimi a informé son clergé,
qu'à part certains cas exception-
nels, il ne recommandera plus d'in-
stitutrices non diplômées :

"Dans beaucoup de paroisses,
dit-il, on m'a prié de recommander
au département de l'instruction pu-
blique d'autoriser les commissaires
d'écoles à engager des institutrices
qui n'ont pas de diplômes. Veuillez
informer toutes ces institutrices
d'avoir à subir dans le cours de
l'année, devant l'un des bureaux
d'examineurs du diocèse, les examens
requis et à obtenir leurs dip-
lômes, car, à part certains cas tout
à fait exceptionnels, je ne ferai à
l'avenir aucune recommandation de
ce genre au département.

"Si ces institutrices veulent con-
tinuer à enseigner, qu'elles donnent
au public les preuves et garanties
ordinaires de capacité en subissant
avec succès les examens exigés par
la loi pour avoir un diplôme. Le
premier moyen à prendre pour re-
lever le niveau de nos écoles pri-
maires, c'est de relever le niveau
du corps enseignant."

PROPHÉTIES

Voici l'avis que publiait ces jours
derniers, en tête de ses annonces, le
Daily News, de Londres. Le fond
est assez banal, mais la forme a
plus d'un détail curieux :

"Après aujourd'hui, on n'aura
plus à compter que sur quatre
cours de Derby et d'Oaks, parce
que, suivant le prophète Daniel et
l'Apocalypse la plus grande tribula-
tion et la plus universelle conflit ja-
mais connus auront lieu durant les
années 1897, 1898 et 1899, particu-
lièrement dans les dix royaumes
prophétiques : l'Angleterre, la
France, l'Espagne, l'Italie, l'Aut-
riche, la Grèce, l'Egypte, la Syrie,
la Turquie et les Etats des Balkans
qui l'année prochaine (en 1892, à
la suite des guerres, constitueront
une confédération de dix royaumes,
appelée par Daniel (vii et ii) la
bête à dix cornes et l'image à dix
pouces.

"Suivant l'Apocalypse (ch. xii),
cette bête à dix cornes deviendra,
de 1897 à 1901, d'un rouge écarlate,
c'est-à-dire républicaine et démocra-
tique.

"La fin de cet âge et l'arrivée en
personne du Christ à Jérusalem,
auront lieu le jeudi, 11 avril 1891,
ce qui est la fin des 2,345 ans pré-
dits par Daniel, depuis le moment
où Artaxerxès a ordonné à Néhémie
de reconstruire Jérusalem.

"Voyez à ce sujet : *Quinze événe-
ments prédits de 1891 à 1901* ; prix :
un demi-penny, chez (suivent le
nom de l'éditeur et l'adresse)."

Les oeufs Canadiens

La *Canadian Gazette*, publiée à
Londres, nous fournit d'intéres-
santes données sur l'avenir du com-
merce des oeufs entre le Canada et
l'Angleterre. Tout récemment, dans
l'espace de dix jours, au-delà de
3,000,000 d'oeufs canadiens d'une
qualité extraordinairement bonne,
ont été débarqués à Liverpool. Leur
poids atteignait de 15 à 17 lbs par
120, tandis que les meilleurs oeufs
du Continent ne pèsent pas plus de
13 à 15 lbs, pour la même propor-
tion. Il faut admettre que les oeufs
canadiens sont supérieurs aux oeufs
irlandais, même à ceux de premier
choix, puisque ces derniers sont
côtés de 8 à 10 cts pour cent au-
dessus des prix qu'obtiennent les
oeufs canadiens.

Dans aucune autre ligne de com-
merce probablement, les Canadiens
n'ont montré plus d'aptitude et
plus de promptitude à satisfaire
aux demandes du marché anglais.
Le mode d'expédition peut aussi être
considéré comme supérieur à celui
du continent.

On peut regarder le commerce
des oeufs canadiens comme mainte-
nant établi sur une base perma-
nente. Les exportateurs et les cour-

riers qui s'en occupent, vont jusqu'à
dire qu'en supposant que le tarif
McKinley serait aboli dès demain,
ce commerce n'en serait nullement
affecté.

Il n'y a pas de probabilité que
l'exportation canadienne augmente-
ra le volume général de l'importa-
tion des oeufs en Angleterre, mais
on peut s'attendre à ce qu'elle ait
pour effet d'écartier du marché an-
glais, les qualités inférieures qu'en-
voient l'Italie, la Russie et l'Aut-
riche. A ce point de vue, il y a lieu
à un rapide développement de ce
genre de commerce et le gouverne-
ment canadien ainsi que ses repré-
sentants doivent être félicités d'a-
voir réussi, par de persistants
efforts, à convaincre le cultivateur
canadien de la réalité de ce fait.

Le caractère d'après les ongles

Après avoir cherché à deviner
le caractère des gens sur les bos-
ses du crâne ou la longueur du nez,
voici qu'on s'attaque aux ongles des
doigts.

Les observateurs assurent que
les ongles :

Longs et effilés, veulent dire
imagination et poésie, amour des
arts et paresse ;

Longs et plats : c'est sagesse,
raison et toutes les facultés graves
de l'esprit ;

Larges et courts : colère et brus-
querie, controverse, opposition et
entêtement ;

Bien colorés : vertu, santé, bon-
heur, courage, libéralité ;

Durs et cassants : colère, cruau-
té, rixe, meurtre ;

Recourbés en forme de griffes :
hypocrisie, méchanceté ;

Mous : faiblesse de corps et d'es-
prit ;

Courts et rongés jusqu'à la chair :
bêtise et libertinage.

Que faut-il pour être belle ?

Cette question a été posée par
une charmante dame et la réponse
ne s'est pas fait attendre.

Pour être belle, il faut :
Trois choses blanches : la peau,
les dents, les mains.

Trois choses longues : la taille,
les cheveux, les mains.

Trois choses courtes : les dents,
la langue, les oreilles.

Trois choses petites : le nez, la
tête, les pieds.

Trois choses rondes : le bras, la
jambe, la dot.

ST. JACOBS OIL
TRADE MARK
LE GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT :
RHUMATISME
NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
DOULEUR DORSALE, TIC DOULEURUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marquandises générales. Prix, 50 cts. la bouteille.
Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

Assemblée "La Canadienne" de Hull

DES CHEVALIERS DU TRAVAIL
Se réunit le jeudi soir de chaque semai-
ne à 7 1/2 hrs au No. 154 1/2 rue Principale,
en haut de l'imprimerie du *Spectateur*.

N. A. P. PAGÉ,
Maison-Travaillon

A VENDRE
LOTS À BATIR, situés dans le cer-
tre de la Ville, sur les rues du Lac et
Wellington. S'adresser à N. Pagé 154
rue Principale.

F. X. FILTEAU
PHOTOGRAPHE.
No. 114 RUE PRINCIPALE, HULL.
Bloc en pierre situé près de la rue Due).
L'atelier le plus ancien de Hull. Pho-
tographies de toutes grandeurs. Les
groupes une spécialité. Prix modérés.
Une visite est sollicitée avant d'aller ail-
leurs.

Le Meilleure Remède
Pour le Choléra, la
Diarrhée et les maladies générales du
système digestif, est le
BLACKBERRY - - -
CARDIAL
EN VENTE AU
Medical Hall,
No. 84 RUE MAIN, HULL.

AVIS PUBLIC
Toutes personnes désirant vendre
leurs meubles ou effets quelconques
peuvent s'adresser au No. 71 rue George,
Ottawa. Celles qui ont des achats
à faire trouveront des bons bargains au
même établissement.

C. LEVÉQUE, Encanteur.
71 rue George, Marché By, Ottawa.
11-4-90—1 an.

BOULANGERIE MECANIQUE.
MM. Evans et Nesbitt désirent in-
former le public de Hull et des environs
qu'ils ont fait l'acquisition de la bou-
langerie et des pétrins mécaniques de
M. Edouard Landry, 130 rue Brewery,
Hull, et qu'ils continueront à exploiter
sur une vaste échelle, cette industrie
si bien commencée sous M. Landry.

MM. Evans et Nesbitt ont fait su-
bir d'importantes améliorations à la
boulangerie et ils seront prêts à l'a-
venir à répondre avec beaucoup de satis-
faction à toutes les pratiques qui vou-
dront bien leur accorder du patronage.

M. Landry désire aussi faire savoir
au public qu'il considérait comme une
faveur spéciale faite à lui-même toutes
ses anciennes pratiques qui voudront
bien continuer leur clientèle à MM.
Evans et Nesbitt.
13-3-91—6m

Le temps des Economies
La plus ancienne maison de
Hull dans cette ligne
d'affaires.

M. ANTOINE PARENT offre au-
jourd'hui au public de Hull et des cam-
pagnes environnantes un stock considé-
rable de
Tapisseries canadienne et importées
de goûts nouveaux et variés.
PEINTURES,
HUILES,
VERNIS,
VITRES,
MASTIC,
et généralement tout articles nécessaires
pour les décorateurs, les peintres, les ta-
pissiers etc.

Le temps est venu pour chacun de
peintures ou de tapisser sa demeure et
les prix et la marchandise que nous of-
frons défient la compétition.

Les travaux qu'on voudra bien nous
confier seront exécutés promptement et à
la satisfaction générale. Nos ouvriers
sont partout reconnus habiles, et excellent
principalement dans la pose des tapisse-
ries.

Prix réduits, marchandises de choix,
célérité dans les affaires.
Toutes commandes et ouvrages sont
sous notre surveillance.

Une visite est sollicitée,
ANT. PARENT,
Rue Victoria en face de l'hôtel de Ville

Librairie Ste. Anne
No. 106 Rue Main, et
68 rue Inkerman
Articles de Piété.
Vu la dureté des temps, une remise
de 25 pour 100 sera accordée à toute
personne achetant au magasin popu-
laire de
Mlle. ELEANORE SEGUIN,
106 rue Principale et 68 rue Inkerman.
N. B.—Livres de piétés, Médailles,
Chapelets, Présents de toute sorte,
images, et souvenirs de première Com-
munion.

Bryson Graham ET CIE.

LA VENTE

CYCLONIQUE

UN GROS SUCCES!

BARGAINS

BARGAINS

LA CONCURRENCE TERRASSÉE

MARCHANDISES

SACRIFIEES

TWEEDS,

SERGES,

TAPIS,

ÉTOFFES À ROBES,

INDIENNE

EPICERIES, CHAUSSURES,

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"
VENDREDI 7 AOUT 1891.

DECISION IMPORTANTE

La Chambre des lords, siégeant en cour d'appel suprême, vient de jeter un nouveau seau d'eau froide sur la tête des orthodoxes échauffés qui poursuivaient l'évêque anglican de Londres, pour avoir autorisé "les ornements idolâtriques" du retable désormais fameux de Saint-Paul de Londres.

Le Crucifiement est représenté sur ce retable, où l'artiste a aussi figuré la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus.

Deux procès ont été engagés de chef contre l'évêque de Londres, par des membres zélés de la "basse église," qui détestent les ritualistes presque autant que les papistes. La cour d'appel s'est deux fois prononcée en faveur de l'évêque de Londres, et c'était de ces appels de première juridiction que les adversaires de l'évêque avaient saisi la Chambre des lords.

On voit que cet appel d'appel n'a point réussi. Mais il n'est pas probable que les délégués de la basse église abandonnent leur idée. S'ils ne peuvent aller jusqu'au conseil privé de la reine, ils trouveront probablement un homme de paille pour recommencer leur procès devant la juridiction inférieure, qui, du reste, une première fois leur avait donné raison; seulement, plus nous allons et moins leurs prétentions ont chance d'aboutir.

LA CORRUPTION ELECTORALE

Sous ce titre le *Sud* fait une suggestion qui a du bon si l'on pouvait s'entendre pour la mettre en pratique sans qu'il se commette trop d'injustices.

Car pour se servir de ce moyen de réprimer la corruption électorale, il faudrait nécessairement adopter une manière sommaire de procéder, c'est-à-dire de faire la preuve que l'électeur a reçu de l'argent pour son vote, et il pourrait en résulter des inconvénients qui seraient pire que le mal.

C'est pour cela que nous aime-

rons à voir ce projet étudié pour examiner jusqu'à quel point il est praticable.

"Les politiciens, dit le *Sud*, cherchent depuis longtemps un remède à la corruption électorale. On en a essayé un grand nombre sans résultat.

"Nous en suggérons un nouveau qui, suivant nous, serait plus efficace que tout ceux dont on a fait l'essai jusqu'ici.

"Il consisterait à rayer des listes électorales, lors de la révision, les noms de tous les électeurs qu'on pourrait prouver avoir reçu de l'argent durant l'élection précédant la révision.

"Durant une lutte électorale les esprits chauffés à blanc perdent de vue la question morale et patriotique dans leur anxiété de voir leur parti primer les autres.

"Il n'en est pas de même durant une révision, et les partis pourraient facilement s'entendre pour faire rayer des listes électorales les noms des électeurs dont l'opinion est tout simplement une question de piastres et de whiskey.

"Les partis n'y perdraient rien et le pays y gagnerait énormément."

LES EMPLOYÉS CIVILS

II

Une autre voix que la nôtre vient de se faire entendre en faveur des fonctionnaires publics; c'est celle de la *Justice*, de Québec.

Après avoir dit que le gouvernement fédéral est en voie de réformer le service civil, notre grand confrère de la capitale provinciale ajoute:

"Il a fixé la durée du travail de 9 1/2 a. m., à 5 heures p. m. Les employés n'auront plus la permission d'aller prendre le goûter, à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

"Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer les heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Refuser aux officiers du service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile est injuste et mal avisé.

La plupart sont astreints à un travail mental qui nécessite une trêve et un exercice physique reposant l'intelligence et délassant le corps. Pourquoi refuser ainsi à l'employé le plaisir d'un repas avec sa famille? L'expérience de tous les chefs de départements est que cette heure est une véritable récréation qui produit invariablement un meilleur travail de la part de l'employé.

Les vacances d'été sont passées dans nos mœurs, et elles résultent d'un besoin réel chez celui qui passe le reste de l'année dans la poussière d'un bureau. Je ne crois pas que le gouvernement puisse trouver des médecins sérieux pour appuyer cette décision au point de vue de l'art sanitaire."

Est-ce la note juste? Nous ne le croyons pas.

La *Justice*, en cela, est loin d'être conséquente avec elle-même.

Notre confrère sent le besoin de réformes et il en demande.

Il reconnaît que "la position est devenue grave, la gangrène générale" à ce point qu'il faut agir, retrancher, couper pour sauver les parties encore saines du corps.

Alors pourquoi critiquer les premières réformes que le gouvernement a crû devoir faire?

Ce n'est plus le temps de protester, encore moins de crier à la tyrannie.

N'a-t-on voulu en s'élevant contre les abus qui se sont commis dans le service civil, en signalant avec éclat ce que la *Justice* appelle des scandales, que créer des embarras au gouvernement?

L'attitude que l'on prend dans la citation qui précède est bien de nature à le faire croire.

En ce cas on a eu tort, grandement tort, puisque les coups qu'on ne menageait pas devaient inévitablement retomber sur des fonctionnaires qu'on tient tant à protéger maintenant.

Il est également trop tard pour

intervenir en leur faveur aussi mal à propos, pour prendre leur défense ainsi qu'on le fait.

C'est l'exagération contraire. Nous dirons à la *Justice*, qui affaiblit par trop les extrêmes:

"Vous avez provoqué une œuvre d'épuration qui sera la réhabilitation du service civil; ne cherchez pas à l'entraver dès le commencement.

Vous voulez des réformes: on est à en faire; ayez le courage de les laisser poursuivre jusqu'au bout.

Ne faiblissez pas dès le début.

Soyez assez sérieux pour accepter de bonne foi ce qui n'est que la conséquence de vos instances, de vos appels, de vos demandes réitérées.

Est-ce trop exiger de vous?..."

Vous vous appelez la *Justice*.

Alors n'oubliez pas que les serveurs publics s'attendent que vous soyez juste à leur égard.

D'abord rien de moins certain que "les employés n'auront plus la permission d'aller prendre le goûter à domicile."

Au contraire, une heure leur est toujours accordée à cette fin et tout nous porte à croire qu'aucun changement ne sera fait sous ce rapport.

Ce que le gouvernement leur refuse et ce à quoi on veillera désormais strictement, c'est de laisser prendre aux fonctionnaires publics une heure et demie ou deux heures pour le diner, comme c'était devenue la pratique générale.

Les employés permanents ont encore droit, excepté lorsque le parlement est en session, aux vacances d'été et nous espérons pour eux qu'aucun changement ne sera fait à cette coutume.

Cependant ce congé sera désormais refusé, du moins au dépend du trésor public, aux employés surnuméraires, intérimaires ou stagiaires, qui pourront prendre des vacances s'ils le désirent, mais qui ne seront pas payés durant le temps de leur absence.

Jusqu'à la joug n'est pas trop lourd et, en allant aux informations la *Justice* verra que la tyrannie du gouvernement n'est pas insupportable.

Toutefois, que ces informations ne fassent pas changer notre confrère encore une fois d'attitude et qu'il n'aille pas partir en guerre pour faire perdre aux employés civils les immunités qui leur restent.

Nous avons encore à examiner l'heure de travail extra que le gouvernement vient d'exiger de ses employés, en les obligeant à rester dans les bureaux du service public jusqu'à 5 heures au lieu de 4.

Comme l'espace à notre disposition est par trop restreint, nous en ferons le sujet d'un prochain article.

CHÉNESEC.

SUR LA PENTE GLISSANTE

II

Nous venons encore dire quelques mots sur un sujet qui nous a déjà occupé longuement, vendredi dernier.

Toutefois il sera bon, avant de continuer nos observations, de faire quelques remarques, afin d'éviter toute méprise.

Nous voudrions qu'il fut bien entendu que nous ne traitons pas cette question tout spécialement pour le *Canada*, qui est bien notre moindre souci en la matière.

Nous ne l'avons mis en cause qu'en autant qu'il était nécessaire pour faire mieux comprendre la position qui nous était faite chez nous, comparativement avec lui.

C'était là toute notre intention

et nous ne croyons pas nous être laissé emporter plus loin qu'il ne fallait.

C'est pourquoi nous avons pris à son égard le ton modéré qu'on a remarqué dans notre premier article, qui est loin d'être agressif.

Si nous avions écrit pour notre voisin de la capitale, nous l'aurions fait autrement, dans un autre style; c'est-à-dire de manière qu'il pût nous comprendre, qui lui permet d'apprécier ce que nous disions.

Pour cela il suffisait de nous élever jusqu'aux hauteurs philosophiques ou il se complait d'ordinaire, et de toucher un peu à la théologie puisque le sujet pouvait s'y prêter par ricochet.

Le *Canada* plane toujours très haut; si haut, dans les sphères de l'intellect, que le commun des mortels ne peut guère l'atteindre à cette altitude.

Nous parlons de la "rédaaction ordinaire."

La foudre frappe de préférence les sommets: sans pourtant n'avoir rien de foudroyant de sa nature, nous savons qu'il ne touche plus qu'aux sommets.

Tous les journalistes ne sont pas myopes et il faut bien distinguer ceux qui ont le plus d'envergure: *rara avis in terris.*

C'est tout à fait sérieux.

D'ailleurs comment badiner avec des gens qui le prennent de si haut.

Nous ne serions donc aucunement surpris de constater, à un moment donné, que le confrère de la capitale n'a pu saisir grand'chose de ce que nous avons écrit la semaine dernière.

O mais, absolument rien, moins que rien.

C'était trop simple, trop clair, trop à la portée de la généralité.

Or, ce qu'on est incapable de comprendre, et partant d'apprécier, il est assez difficile d'y répondre.

Alors pourquoi chercher à s'expliquer, à ce justifier s'il y a lieu, à s'excuser même s'il faut?

Le silence est d'or, dit la sagesse. On n'a qu'à se tenir dans sa suffisance et à poser au dédain.

C'est un type de savant trop bien connu.

Nous prouverons à l'occasion que nous possédons notre *Canada* sur le bout du doigt.

Et pourquoi ne pas commencer sur-le-champ, afin d'en avoir plutôt fini.

Oui, nous connaissons assez bien à qui nous avons affaire pour assurer à nos lecteurs qu'ils pourront lire un jour ou l'autre dans le *Canada*, un entrefilet qu'on dirait rédigé expressément pour confirmer ce que nous avançons et qui se lirait comme suit:

"Nous parions qu'il n'y a pas un autre journal dans le pays, qui publierait quatre colonnes d'insanités, avec autant d'aplomb que le *SPECTATEUR*."

C'est très vite fait et ça vous tire d'embarras à peu de frais.

Et puis, c'est plus prudent.

Lorsqu'on est plus habitué à manier les ciseaux que la plume, tout rempli qu'on est de l'esprit des autres, on ne s'expose guère et il n'y a pas de mal à y aller d'une telle note.

Avec cela qu'il n'est pas nécessaire d'être un phénix pour assaisonner ainsi le maigre menu de chaque jour.

Nous avons jugé à propos de risquer les explications qui précèdent pour prévenir tout malentendu.

Nous pourrions ajouter quelques observations à celles faites précédemment sous ce titre, mais cela nous entraînerait peut-être plus loin qu'il ne faut.

Coupons court pour aujourd'hui

en disant que notre premier écrit nous a valu de nombreuses félicitations.

On a chacun son orgueil.

La cité de Hull en général, tout comme la partie intelligente,—ajoutons dirigeante,—du comté d'Ottawa, souffrait de ne pas avoir un meilleur organe pour être l'expression de ses sentiments.

On désire un peu partout avoir un journal pouvant parler fièrement et porter la tête haute, capable de se faire respecter et de défendre les intérêts de nos populations.

C'est ce journal tant désiré que l'on salue enfin dans le *SPECTATEUR*.

Voilà pourquoi sans doute l'on tient tant à nous en féliciter.

Cette digression ne s'accorde guère avec le titre sous lequel nous écrivons.

Si nous osons malgré cela l'aborder, c'est que nous trouvons notre excuse dans le fait que c'est cet écrit qui nous a valu le plus de compliments.

Nous choisirons pour en donner une idée la lettre qui suit, entre plusieurs autres, parce qu'elle a un cachet tout particulier:

"A la Rédaction du *SPECTATEUR*."

"Votre journal qui grâce à sa rédaction tournait à la feuille inoffensive, vient de se réveiller par un article, "Sur la Pente glissante" qui dénote un écrivain sachant manier l'ironie.

Permettez-moi de vous féliciter; il est difficile de se venger avec plus d'esprit que vous ne le faites dans cet écrit, de la double attaque dont vous avez été la victime.

Veillez agréer l'expression des vœux que je forme pour la prospérité du journal.

UN LECTEUR ABONNÉ.

St-André Avelin, 1er août 1891.

Il ne nous reste plus qu'à faire observer à notre aimable correspondant qu'il s'est mépris quant à nos intentions.

Nous n'avons pas écrit par esprit de vengeance; nous n'avons fait que relever la tête que nous tenions baissée depuis le printemps dernier sous le coup d'une injustice patente.

Nous avons tout bonnement voulu faire comprendre à ceux qui auraient l'intention de chercher à nous persécuter, que nous sommes désormais en état de nous défendre et de rendre coup pour coup.

Nous nous inclinons devant les pouvoirs établis et nous sommes prêt à respecter toute autorité qui se respecte; mais par là même nous attendons également faire respecter nos droits.

A genoux devant Dieu, mais debout devant les hommes; et nous savons faire la distinction entre l'un et l'autre, ce qui tient de la divinité ou ce qui vient de l'humanité.

Nous sommes croyant, ce qui signifie adhérence complète à la doctrine, foi entière, absolue en tout ce qui tient du dogme.

En dehors de cela, nous n'accepterons qu'après discussion ces règles de clocher qui changent d'une paroisse à l'autre, surtout lorsqu'elles seront marquées au coin de l'intolérance.

La vie est faite de concessions: nous serons toujours prêt à en faire et à compter avec toute influence légitime et bien intentionnée qui aura besoin de notre concours et qui voudra compter avec nous.

On a dit du journalisme que c'était l'arme à précision du XIX^e siècle; nous savons assez tenir une plume pour ne pas faire mentir cette parole.

Cela n'est pas une vantardise de notre part; nous n'attendons que l'occasion de faire nos preuves.

ST-SOLLIN.

Ne manquez pas, Samedi, l'excursion à bon marche par le Canada Atlantique au profit du club de crose "Capital."

Ce jour-là on jouera à Montréal la partie pour le championnat avec le fameux club "Shamrock."

Venez les encourager de votre présence. \$2.50 aller et retour, billet bon pour trois jours.

Si vous avez un commerce bien achalandé, annoncez et vous le conserverez si vous ne l'avez pas,

ANNONCEZ
et vous l'aurez. Mais pour le faire avec profit il vous faut annoncer dans un journal et celui qui a le plus de

CIRCULATION
dans Hull et les environs est le *SPECTATEUR*. Les feuilles volantes sont rejetées aussitôt lues et ne laissent qu'une impression fugitive très vite oubliée. L'annonce du journal pénètre dans les familles avec le

LE SPECTATEUR
deux fois par semaine et ne manque pas d'y attirer l'attention lorsqu'elle est bien faite. Nous donnons maintenant une grande attention à la rédaction et la composition des annonces.

NOUVEAU PHOTOGRAPHE

William Charron

—SUCCÈS—

M. J. B. DORION

J'informe le public que je viens de faire l'acquisition de l'atelier photographique ci-dessus et que je continuerai les affaires au même endroit.

PHOTOGRAPHIES de toutes GRANDEURS
dans un style perfectionné. Agrandissement et portrait finit en couleur. Fait une spécialité des groupes de familles, des résidences et édifices religieux et autres, qui sont revendus à bon marché. Bonne satisfaction sous tous rapports. Une visite sollicitée.

WM. CHARRON,

144, rue Principale, Hull, Photographe.

AUX OUVRIERS CHAUSSURES

L'endroit pour se procurer une bonne paire de chaussures faites à ordre ou de manufacture, pour hommes, femmes et enfants, de toutes sortes, il faut aller au magasin de l'ouvrier et du bon marché.

J. H. CHARLEBOIS & CIE,
108 Rue Wellington, Hull.

CLUB SALOON

LE RENDEZ-VOUS DE PEUPLE

Cette maison vient d'être réparée à neuf par son propriétaire, une salle d'amusements pouvant contenir cinquante personnes, est à la disposition des visiteurs. Un piano de 1ère classe y a été installé. Rendez-vous au club saloon et vous y attendrez, tous les soirs de la bonne musique. Cette salle est très propice pour les réunions, des différents clubs et sociétés.

Les liqueurs ne laissent rien à désirer bon vin, bonne bière et cigares supérieurs. On donne une attention particulière au service de la maison.

C. R. WRIGHT Prop.
Rue Bridge Hull.



Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS CACHEES, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 21 AOUT 1891

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre East-Templeton et la station du chemin de fer à commencent le 1er Octobre prochain. Le transport se fera à cheval, ou en voiture convenable, par le chemin ordinaire.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de East-Templeton.

BUREAU DE:
L'INSPECTEUR DES POSTES,
Ottawa, 10 juin, 1891.

LE SPECTATEUR

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT	
Hull et Ottawa: Un an.....	\$2.00
" " Six mois.....	1.50
Montréal et Québec: Un an.....	2.00
" " Six mois.....	1.00
Tous autres endroits: Un an.....	1.00

ANNONCES (mesure non parcellaire)
Première insertion..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts la ligne
Une fois par semaine..... 8 cts la ligne

BUREAUX ET ATELIERS
154, rue Principale, Hull, P. Q.

GLANURES PARLEMENTAIRES

M. L.-G. Desjardins, député de l'Islet, a présenté le sous-amendement suivant:

"Qu'il soit résolu que cette Chambre désire exprimer son approbation:

1. De la politique fiscale du gouvernement libéral conservateur qui, en permettant l'importation en franchise des matières premières, et en donnant une protection judicieuse à nos produits naturels et manufacturés, a réussi à développer les industries canadiennes d'une manière marquée;

2. De l'aide libérale accordée à des travaux publics importants et nécessaires, spécialement aux chemins de fer, canaux et lignes de steamers qui sont devenus des facteurs si importants pour développer nos ressources et faciliter notre commerce;

3. De l'administration sage et prudente des finances qui, tout en pourvoyant équitablement au service public, a maintenu et élevé le crédit du pays et, tout en produisant des excédents considérables, applicables aux dépenses sur le capital, n'a pas augmenté d'une manière appréciable la dette publique durant les dernières années;

4. Du système suivi pour enlever les droits sur des articles d'usage général tels que le thé, le café et le sucre, (au sujet de ce dernier article, le consommateur a été libéré de taxes au montant de trois millions et demi, pendant la présente session), et du mode adopté pour compenser la plus forte part de la perte de revenu ainsi causée en pratiquant l'économie dans les dépenses;

"Que cette Chambre tout en approuvant les efforts spéciaux faits par le gouvernement pour augmenter le commerce du Canada avec les pays orientaux, les Indes Occidentales, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, désire exprimer sa confiance, que toute négociation pour étendre les relations commerciales avec les Etats-Unis, seront conduites de telle manière que leur résultat sera compatible avec le contrôle convenable de notre propre tarif et de nos revenus que tout peuple qui se respecte doit maintenir, et avec la continuation des affaires profitables et des relations politiques avec la mère-patrie dont tous les Canadiens intelligents et loyaux désirent sincèrement la continuation;

"Que cette chambre désire exprimer sa désapprobation spéciale de tout plan d'union commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, qui nécessiterait un tarif commun contre le reste du monde et une division au pro rata des revenus conjoints des deux pays."

Ce sous-amendement a été adopté par un vote de 99 contre 77, donnant une majorité de 22 au gouvernement.

CARNET DE L'OUVRIER

Un congrès ouvrier est convoqué à Berlin pour le 21 septembre prochain.

On emploie maintenant des femmes comme conducteurs sur les chars urbains à Chicago.

Québec vient d'être doté d'une seconde brasserie. Détail intéressant: elle appartient à des Canadiens-français.

Le *Trait d'Union* reproche au gouvernement fédéral de ne rien faire pour les ouvriers, et signale la chose au congrès ouvrier qui aura lieu à Québec, au commencement de septembre prochain.

A ceux qui parlent de l'intolérance de la religion catholique, nous pouvons citer le fait que dimanche dernier, à Chicago, la *Holland Christian Reform Church* a expulsé un de ses membres, parce qu'il fait partie d'une union ouvrière.

Un ouvrier de Biddeford, Me., prétend que si on se frotte les mains avec du hareng fumé, l'odeur mettra en fuite les moustiques.

Un Canadien demeurant à l'étranger et qui est l'auteur de plusieurs inventions, va bientôt ouvrir, à Lévis, une manufacture de fourches et marteaux qui seront confectionnés au moyen de machineries de son invention.

Le modus vivendi conclu entre la France et l'Angleterre, au sujet des pêcheries de Terre-Neuve, a eu pour effet de faire fermer plusieurs fabriques de conserves de homard sur la côte ouest de l'île. Des milliers de pêcheurs se trouvant par ce fait réduits à l'inactivité.

Voyagez par le Canada Atlantique demain et jouissez d'un voyage à bon marché à travers tous les rapides du St-Laurent, tout plein de beauté. Seulement \$2.50 pour Montréal et retour, billet bon pour 3 jours. A Québec et retour, \$3.50, bon pour 5 jours.

PETITE REVUE

—Un câble reliera bientôt le Brésil aux Etats-Unis.

—Mgr Flash, évêque de Lacrosse, Wis., est mort lundi à l'âge de 60 ans.

—L'incendie des magasins Siegel & Cooper, à Chicago, cause un million de perte.

—La récolte au Manitoba va donner un rendement moyen de 30 minots par acre.

—La population de l'Allemagne a augmenté de 4,200,000 en dix ans.

—La retraite ecclésiastique, pour le diocèse de Sherbrooke, commence aujourd'hui.

—Il vient de se former à Londres une compagnie pour l'exploitation de nos gisements de phosphate.

—L'astronome français Tissandier, présentement en Algérie, vient de découvrir une nouvelle comète.

—Le *Moniteur de Rome* dit que l'Angleterre se démocratise et que ce triomphe sera la victoire du catholicisme.

—La situation financière en Italie va de mal en pis. Le déficit pour l'exercice expiré le 30 juin dernier est de \$20,000,000.

—On estime à près de \$50,000,000 la diminution qui va éprouver cette année le rendement des douanes aux Etats-Unis.

—A la suite de l'accident de Saint-Mandé, la compagnie du chemin de fer aura à payer des indemnités s'élevant à trois millions de francs.

—Le *Times* de Londres, croit que l'exposition de Chicago dépassera sous plusieurs rapports, toutes les expositions universelles précédentes.

—Le peuple de Toronto demande à grands cris une enquête sur la conduite de plusieurs échevins qui, paraît-il, ont vendu leur vote et leur influence à la livre et à l'once.

—On suggère de placer l'adresse d'une lettre sur l'envers de l'enveloppe, de manière que l'écriture se trouve sur les plis de l'enveloppe. Par ce moyen, dit-on, empêche toute possibilité d'ouvrir une lettre.

—Quatre cents médecins venus de tous les points du globe, sont réunis à Paris depuis lundi dans le but de trouver, si possible un moyen de détruire le microbe de la consommation.

—Les autorités municipales de Trois-Rivières sont en difficultés avec la compagnie royale d'éclairage électrique. Le service est tellement défectueux, paraît-il, qu'il est question de résilier le contrat pour l'éclairage de la ville.

—Une jeune fille, Marie Côté, de St-Paul, Montmagny, avait perdu l'usage de ses membres depuis un certain temps; elle était incapable de parler se trouvant en état de catalepsie. On l'a transportée à Ste Anne et dimanche, à la messe de sept heures, elle a été miraculeusement guérie. Huit mille pèlerins ont visité l'église ce jour-là.

CONCERT EN PLEIN AIR

La Bande de la Cité de Hull donnera un concert à Eddyville, ce soir, à 8 heures.

PROGRAMME:

Marche "Light of Foot".....Latame
Ouverture *Dreams of the Past*.....Morisson
Valse "La lune d'Amour".....Bléger
Polka "Lotta (solo de Baryton)".....Herb
Fantaisie *La belle France*.....Round
Chœur "Moonlight on the Lake"
Mazurka *Le Lys Blanc*.....Vézina
(God Save the Queen.)

P. H. DUROCHER,
Directeur.

Le Club des "Harriers"

Les membres du club bien connu des Razelagh Harriers, de Londres, Angleterre, savent parfaitement ce qui vaut le mieux, quand l'un d'eux, M. W. F. Tefferies, membre de ce club, dit comme suit: "Je trouve que l'huile St-Jacob est le meilleur de tous les médicaments dont j'ai fait usage pour la guérison des entorses, des raideurs et des contusions. Elle chasse promptement la douleur et l'inflammation; et quand la friction la fait pénétrer dans les muscles, on la trouve très avantageuse pour les amateurs d'exercices Athlétiques. Je puis ajouter aussi que plusieurs de mes amis ont découvert que cette huile est la guérison des rhumatismes et des névralgies."

A TRAVERS LA VILLE

Conférence

Nous avons eu aujourd'hui la visite de M. Blackett Robinson, du *Week*, de Toronto.

Musique

Le chœur des demoiselles a mis une messe en musique à l'étude et les répétitions vont bien.

Bénédiction

Ce sera fête, dimanche, à Buckingham, On fera la bénédiction d'un carillon de cloches pour l'église paroissiale.

Ouvriers demandés

Il y a encore de l'ouvrage pour trois cents hommes sur le chemin de la Vallée-Gatineau. Avis à ceux qui n'ont rien à faire.

Conseil de Ville

Il y aura, ce soir, réunion d'ajournement du conseil municipal, pour expédier les affaires qui auraient dû l'être lundi. La séance promet d'être importante.

Obsèques

Les funérailles de madame Desjardins et celles de madame Rochon ont eu lieu hier matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous avons rarement vu un cortège funèbre aussi nombreux.

Concert gratuit

La fanfare des Chaudières a joué plusieurs morceaux, mercredi soir, au carré Eddy. Il y avait une foule nombreuse pour les entendre. Nous dirons à nos amis des Chaudières: *come again*.

Omission

Nous avons oublié de dire dans notre dernier numéro, en parlant de l'adresse présentée à M. Wm Charron, que cette présentation lui fut faite au "Grand Union Hotel," à Armprior, en présence d'une trentaine d'amis. L'adresse fut lue par M. W. E. Rowan.

Les personnes qui désirent échanger leur vieux poeles pour des poeles neufs en trouveront un assortiment de plus de cinquante patrons différents à un magasin de E. D'Orsonnens, rue Principale, à Hull.

Accident

Le vieux gardien de nuit Courville, sel'emploi de la Cie E. B. Eddy, a failli faire tuer lundi soir, vers 8 hrs, en traversant la rue du Pont. Il faisait sa tournée habituelle pour voir si tout était à l'ordre lorsqu'un cheval lancé à une allure désordonnée l'a terrassé et la voiture lui est passé dessus.

On dit qu'il a reçu des contusions graves, ayant des côtes enfoncées. Il est sous les soins du médecin.

Personnel

Mlle M.-L. Dumais, de Toronto, est en promenade chez son oncle, M. Paul T. C. Dumais, Ingénieur Civil.

M. E. D'Orsonnens est venu passer trois jours à son magasin, puis est reparti pour le lac Meach.

M. Geo. Thomas, marchand à Farrelton, est en ville.

Récompense

La société d'encouragement au bien en France a récompensé une religieuse hospitalière, sœur Cécile, qui avait laissé prendre un morceau de la peau d'un de ses bras pour être appliqué par un chirurgien sur le bras d'un enfant.

Nous avons publié le 24 juillet, sous le titre "l'Écorché vif" le récit de cet acte d'héroïque de charité.

Nouvelles du District

—M. l'abbé A.-A. Labelle, prêtre colonisateur, a été nommé curé à Grenville.

—L'honorable juge et Mme Malhiot sont en villégiature à leur maison de campagne, aux chutes Shawinigan.

ECHOS D'OTTAWA

—On annonce un grand pèlerinage sous les auspices de la société Saint-Vincent de Paul, à Sainte-Anne de Beauré, pour le 15 courant.

—La caisse municipale est vide et le conseil est obligé d'avoir recours à un emprunt de \$50,000 qui serait employé: \$16,000 à mettre en bon état les rues où passe le tramway électrique; \$18,000 pour les autres rues, et la balance pour la reconstruction du pont Cummings.

—Une fillette de 6 ans, enfant de M. Jos. Côté, a failli être brûlée vive vers six heures, mardi soir. Elle était à jouer dans la cuisine chez son père, coin des rues King et Martineau, lorsque ses vêtements ont pris feu. L'enfant s'est sauvé dans la rue en criant et des voisins accourus ont réussi à éteindre ses vêtements tout en flammes. L'enfant souffre beaucoup des brûlures qu'elle a reçues.

—MM. Martin et Warnock, propriétaires des moulins à farine "Dominion" ont donné la commande à la "Standard Electric Light Co.," mardi, d'un moteur électrique qui devra être installé et prêt à fonctionner en novembre prochain.

Ce moteur sera le plus puissant qui fonctionnera au Canada, il pèsera de cinq à six tonnes et fera 900 révolutions à la minute. La Standard Co. fournira le courant pour faire fonctionner ce moteur, toute la semaine jour et nuit, excepté le dimanche. Le moteur est d'après le modèle Thompson-Houston, de la force de 60 chevaux, et ne présente aucun de ces dangers si fréquents qu'occasionnent des révolutions si rapides.

GRANDE LOTERIE POUR LES ABONNÉS Du "Spectator"

25 PRIX VALANT \$125.00.

Billets donnés gratuitement

Ce que nous voulons

Nous voudrions que le SPECTATEUR fut reçu dans chaque famille de Hull; pour cela nous en faisons un journal intéressant pour tous, qui peut être admis partout sans blâme et sans exposer ceux qui le lisent à aucune censure.

La mère de famille peut sans crainte en permettre la lecture à sa fille; instruit par l'expérience, le SPECTATEUR offre toutes les garanties nécessaires de moralité et de discrétion; formé à l'école du malheur, il saura se faire apprécier par sa droiture et sa sincérité. C'est une renaissance complète.

Comment y arriver

Pour marquer notre transformation et la rendre doublement profitable à nos abonnés, nous organisons une bonne loterie qui offre aux porteurs de billets la chance de gagner des prix depuis \$50 jusqu'à une piastre.

C'est une innovation qui est toute à l'avantage de ceux qui nous lisent et, si elle réussit, nous continuerons en faisant deux tirages par année et en augmentant les prix et leur valeur en proportion de l'encouragement que nous recevons.

Liste des prix

Nous inaugurons notre loterie avec les prix suivants:

1 montre en or valant \$50.
1 " argent " 25.
1 jonc en diamant " 15.
1 chaîne en or " 10.
1 paire de bracelets " 5.
20 autres objets valant 20.

25 prix d'une valeur de \$125.

Tous ces objets seront exposés prochainement dans la vitrine de nos bureaux.

Le tirage, dont la date sera annoncée prochainement, aura lieu publiquement vers le mois d'octobre.

Les billets ne coûtent rien

Le SPECTATEUR est servi à domicile dans la ville à raison de 25 centins par deux mois.

Chaque reçu de 25 cts est en même temps un billet bon au tirage de la loterie.

Autant de billets qu'on aura, donnera droit à autant de chances. Aidez-nous à doter la cité de Hull d'un bon organe local.

Si le public répond à notre appel c'est notre intention de publier le SPECTATEUR trois fois par semaine sans en augmenter le prix de l'abonnement.

FUMEZ LE CIGARE de L'UNION CONNU SOUS LE NOM DE

'R'

Demandez-le!

Demandez-le!

Manufacturé à OTTAWA, au No. 45, rue William.

W. H. GUERTIN, Propriétaire.

Voyez que le label bleu de l'Union soit sur chaque boîte.

GRANDE REDUCTION

10, 15, 20 et 25 pour cent,

JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

POUR L'ATTENTION DU PUBLIC

J'accorderai d'ici au 1er mai une remise spéciale sur tout achat comptant. J'ai un assortiment complet de Montres et Pendules. Le choix est plus riche et mes prix sont PLUS BAS que ceux de mes Confrères de Hull. Venez voir.

E. PETIT,

102, RUE PRINCIPALE, HULL,

(EN FACE DE L'EGLISE ANGLAISE)

Aux Constructeurs.

Vu l'agrandissement de notre manufacture et afin d'alléger le déménagement nous vendrons, pour

ARGENT COMPTANT

a des PRIX SPECIAUX toutes nos

PORTES,

JALOUSIES,

CHASSIS,

BOISERIES.

The E. B. EDDY Co.

HULL, P.Q.

PROBLEME DE MATHEMATIQUE

BUT

Afin d'annoncer et d'introduire dans chaque maison du Canada ce célèbre THE.

OSH-K-OSH

Nous désirons pla-

cer ce célèbre

THE

dans chaque fami-

le de ce grand

Dominion, et pour

accomplir ce projet,



nous nous! propo-

sons de donner à

personne qui devi-

nera le nombre de

boutons contenus

dans le flacon expo-

sé dans les vitri-

nes,

UN SET DE TOILETTE (EVALUE A \$4.00.)

Cet offre sera bon jusqu'à ce que nous ayons vendu 100 lbs. de THE

Chaque acheteur d'une livre de THE aura droit à l'estimation du nombre de boutons. Ce THE ne coûte que 40c. la livre, et ne peut être surpassé. Achetez-en une livre et essayez-le.

NOIR ou JAPON.

En vente chez tous les principaux Epiciers de Hull.

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleures notions.

Les prix que nous donnons ont été cueillis aux meilleures sources par notre rapporteur spécial et nous les donnons avec plaisir aux lecteurs, principalement à ceux de la campagne, qui pourront s'y fier en toute sécurité. Ces prix sont ceux que l'on demandait cette semaine au marché d'Ottawa.

MARCHE DE DETAIL

FOIN

Foin No 1 la tonne...	\$ 9 00	10 00
Foin No 2 " "	8 00	à 09 00
Foin pressé " "	10 00	à 10 00
Paille " "	5 00	à 10 00

PEAUX

Peaux vertes No 1.....	3 00	à 4 00
" " No 2.....	0 00	à 4 00
" " No 3.....	0 00	à 3 00
Suif fondu la livre.....	09	à 10

VIANDES

Beuf par 100 lbs.....	4 00	à 7 00
Beuf, par livre.....	0 02	à 0 09
Mouton par livre.....	0 07	à 0 10
Veau " ".....	0 05	à 0 06
Quartier de derrière.....	0 08	à 0 09
Porc par 100 livres.....	6 25	à 6 50
Porc à la livre.....	0 07	à 0 09
Jambon.....	0 14	à 0 15
Lard fumé.....	0 12	à 0 15
Saucisse.....	0 10	à 0 12
Saindoux.....	0 13	à 0 15
Agneau.....	0 15	à 0 17

PRODUITS DE LA FERME

Beurre en tincte par lb	0 17	à 0 20
Beurre en moule " "	0 20	à 0 29
Beurre frais crémier.....	0 18	à 0 20
Œufs frais par doz.....	0 20	à 0 20
Œufs en caisse.....	0 15	à 0 18
Fromage.....	0 11	à 0 15
Miel en gâteaux par lbs.	0 15	à 0 20
" coulé " "	0 12	à 0 15

GRAIN

Blé du printemps.....	0 85	à 0 90
Blé Manitoba No 1.....	0 95	à 0 96
" " No 2.....	0 93	à 0 95
Fèves, par minot.....	1 25	à 1 50
Pois " ".....	0 55	à 0 60
Avoine " ".....	0 54	à 0 55
Seigle " ".....	0 60	à 0 70
Orge " ".....	0 45	à 0 55
Sarazin.....	0 55	à 0 60

FARINE

Patente.....	5 00	à 5 15
Américaine.....	5 90	à 6 00
Straight Roller.....	4 70	à 4 80
Extra.....	4 40	à 4 50
Superfine.....	3 45	à 3 50
Forté de boulangerie.....	4 75	à 4 90
" américaine.....	4 65	à 4 90

EN SACS

Par 196 lbs.....	4 75	à 4 90
Farine d'avoine.....	4 40	à 4 50
Farine d'avoine granulée.	4 50	à 4 70

VOLAILLES ET GIBIERS

Oies, la pièce.....	0 60	à 0 75
Poules, le couple.....	0 90	à 1 00
Canard le couple.....	1 20	à 1 00
Pigeons a doz.....	3 00	à 3 75
Dindes chaque.....	1 00	à 1 50
Poulets par couple.....	0 70	à 0 75
Canards noirs.....	0 70	à 0 80
Perdrix, la paire.....	0 40	à 0 50
Lièvres, la paire.....	0 35	à 0 40
Bécasses, la paire.....	1 00	à 1 25

LÉGUMES

Betteraves.....	0 05	à 0 00
Pommes de terre, le sac.....	\$1 60	0 00
Choux, la douzaine.....	0 50	à 0 55
Tomates, le panier.....	0 30	à 0 35
Oignons, le panier.....	0 25	à 0 35
Navets, la poche.....	0 40	à 0 45
Carottes, panier.....	0 30	à 0 35
Panais le paquet.....	0 15	à 0 25
Persil, le panier.....	0 20	à 0 25
Chicorée, la douz.....	0 40	à 0 50
Choux-fleurs, la pièce.....	0 40	à 0 06
Céleri, la douz.....	0 40	à 0 50
Blé d'Inde, la doz.....	0 12	à 0 15

POISSONS

Morue.....	0 02	à 0 03
Harengs frais la douz.....	0 15	à 0 20
Harengs salé " "	0 18	à 0 20

HUITRES

Malpèques baril.....	4 50	5 00
Caracat " ".....	3 00	à 3 50
Bouctouche.....	4 00	à 5 00
St Simon.....	4 25	à 4 75

DIVERS

Tabac en feuille la livre.	0 10	à 0 15
Sucre d'érable.....	0 08	à 0 10
Bois la corde.....	1 25	à 4 00

FEUILLETON

LA VOISINE
CONTE MORAL

—Mais pourtant je t'ai battue, ma pauvre femme, et je pensais tout à l'heure que tu aurais t'en plaindre et à en souffrir pour une semaine au moins.

—Décidément cher homme tu as perdu la tête ! tantôt tu me réclame une perdrix, un lièvre, une poule, tantôt tu veux m'avoir battue. Regarde ai-je l'air d'une femme qui a reçu des coups ?

Lorsque le paysan vit qu'elle ne portait aucune trace de contusion, qu'elle tournait leste et joyeuse autour de son petit ménage, il se frappa le front et murmura :

—En vérité elle a raison j'ai été fou pendant trois jours.

Ce fut seulement au bout de quatre semaines que la voisine put accomplir le trajet qui séparait les deux maisons. Elle arriva un jour toute dolente.

—Ah ! voisine que j'ai souffert que votre mari m'a fait du mal ! Vous me croirez si vous voulez ; j'ai été bleue de la tête aux pieds ; on ne me reconnaissait pas. Ah ! voisine, il m'a horriblement battue, le traître, le bourreau ! C'est affreux c'est abominable !

Pour toute réponse, la jeune femme demanda.

—Voisine, comment avez-vous trouvé la perdrix ?

Ah voisine je l'ai trouvée délicieuse.

—Et le lièvre ?

—Excellent.

—Et la poule ?

—Exquise.

—Eh bien ! voisine, puisque vous avez été contente de la perdrix, du lièvre et de la poule, vous devez être également satisfaite des coups de bâtons ; quand on aime les plaisirs, il faut aimer la peine et quiconque a péché doit s'attendre à souffrir.... Votre servante voisine.

Depuis cette époque la jeune femme ferma résolument l'oreille aux suggestions tentatrices qui s'en viennent parfois rôder à la porte des filles d'Eve comme autant de perfides bavardes et de gourmandes voisines.

FIN

Un Accueil Inattendu

NOUVELLE

I

J'étais installé depuis peu à Rouen, comme vérificateur des poids et mesures, quand je me décidai à commencer mes tournées aux environs.

Par une splendide matinée de la fin de mai, je partis pour Clères, accompagné de mon adjoint. Je ne connaissais pas beaucoup le département où je venais d'être nommé mais j'avais été inspiré ce jour-là en choisissant pour le début de mes inspections, la localité vers laquelle je me dirigeais.

Certaines parties de la France sont vraiment privilégiées la campagne que je traversais étaient de celles-là : de ravissantes villes, des chalets blottis dans des îlots de verdure, de loin en loin quelques chalets avec leurs parcs séculaires, enfin un panorama superbe, attirant et charmant les yeux ; je me rendais à une partie de plaisir, au lieu d'al-

ler remplir une corvée administrative.

Huit heures et demie sonnaient à l'horloge de l'église quand j'arrivai à Clères ; il était trop tôt pour aller faire une visite au maire, et je résolus d'aller surprendre quelques commerçants.

Une heure après je revins à l'hôtel donner un coup d'œil et un coup de brosse à ma toilette et je m'informai de la demeure du premier magistrat de la commune.

Il habitait une maison de campagne à un demi kilomètre environ. Je me décidai à faire la course à pied. Pendant mon trajet, j'eus soin de mettre de côté l'air sévère, conforme à ma profession, et je repris mes allures parisiennes, que mon court séjour en province ne m'avait pas encore fait perdre.

A droite de la route, je vis une coquette villa élevée sur un perron et tapissée de roses. Devant la maison s'étendait une superbe pelouse plantée de massifs et de corbeilles de fleurs variées, et encadrée dans une de ces épaisses charnelles, comme on n'en voit qu'en Normandie ou qu'en Suisse, un mur surmonté d'une grille séparait la propriété de la route.

Un jardinier râtelait les allées. Je m'informai auprès de lui si M. B... était visible. Il me répondit que son maître était sorti, mais qu'il ne croyait pas qu'il restât longtemps absent. Il m'engagea à me promener un moment parce qu'il ne savait pas si madame était descendue.

Je profitai de la permission et je m'avançai dans la direction du jardin que j'apercevais derrière la maison. Il y régnait le même goût et le même ordre que dans l'autre partie de la propriété. Il était protégé contre les vents du nord par un rideau d'arbre formant la première ligne du petit bois, dans lequel je me hâtai de pénétrer. On l'avait fait aussi pittoresque que possible ; il y avait des grottes tapissées de verdure, des rochers couverts de plantes grimpanes, des ruisseaux tombant en castelles ; des pervenches vous y regardaient de leurs grands yeux bleus ; La violette l'embaumait de ses senteurs. Je n'avais jamais vu une demeure tout à la fois si modeste et si riche en fructifications, en parfums, en points de vue. Un millionnaire pouvait en faire sa maison de plaisance ; pour une famille c'était un séjour délicieux. Elle avait des poésies pour toutes les imaginations, pour les plus froides et les plus passionnées. Je ne sais à quoi cela tenait mais il me sembla que le bonheur était dans l'air et qu'il était impossible d'habiter cette villa sans y prendre sa part de joie et de paix.

Je revenais sur mes pas en m'abandonnant à ces pensées et avec l'intention de m'informar si M. B... était de retour, quand, levant les yeux vers le premier étage, la plus ravissante figure de jeune fille m'apparut dans l'encadrement d'une fenêtre.

Elle me sourit et me fit un signe comme pour m'inviter à entrer dans la maison ; je m'empressai d'obéir.

Dans le vestibule je fus reçu par une femme que je pris pour la soeur aînée de ma gracieuse apparition.

—Arrivez donc, monsieur me dit-elle, nous vous attendions avec impatience ! Elle me fit entrer dans un salon richement meublé.

—Vraiment madame, je vous remercie de votre sympathique accueil ; j'en suis tout confus, et surtout de vous avoir fait attendre.

Je me disais en moi-même : "Décidément mon garçon, tu t'es levé du bon pied ce matin !"

Et sur l'invitation de ma charmante hôtesse j'allais m'asseoir quand la porte s'ouvrit de nouveau et la jeune fille blonde entra ; je la saluai très cérémonieusement, mais avec un regard qui dut lui faire comprendre mon admiration.

—Enfin monsieur, vous voilà ! dit-elle. Je croyais que vous n'alliez pas venir ! Mon père m'avait pourtant dit qu'il était bien entendu que vous arriveriez ce matin.

A Continuer

PISO'S CURE FOR CONSUMPTION
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.

CATARRH
Le remède de PISO pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

MALLS	ARRIVEE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 50		
C. P. R.....				1 00
Gatineau.....				4 15
Ottawa.....				5 30

DÉPART

MALLS	DÉPART			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C. P. R.....	6 55			
Pour le haut de la Gatineau.....	7 00			
Pour Ottawa.....	10 00	12 30	7 00	
Pour Aylmer.....			4 50	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes. Heures du bureau : de 8 a.m., à 8 p.m. Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargnes, de 9 a.m., à 4 p.m.

J. H. KERR, Bureau de Poste Hull } Maître de Poste Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE et DEPART des MALLS

MALLS	ARRIVEE	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 30	

FERMETURE

MALLS	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....		5 00

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes. Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.

Mandats sur la poste et la Banque d'Épargnes de 9 a. m. à 4 p. m. J. R. WOODS, Bureau de de Poste } Maître de Poste. Aylmer Mai 1889.

YEARS OF VARIED EXPERIENCE
In the Use of CURA. TIVE METHODS, that we Alone own for all Dis- and Control, orders of

FOR A LIMITED TIME FREE

HOPE FOR YOU AND YOURS.

Don't brood over your condition, nor give up in despair! Thousands of the Worst Cases have yielded to our HOPEFUL TREATMENT, as set forth in our HOPEFUL BOOK, which we send sealed, post paid, FREE, for a limited time. GET IT TO-DAY. Remember, no one else has the methods, appliances and experience that we employ, and we claim the monopoly of superior success. ERIE MEDICAL CO., 64 NIAGARA ST., BUFFALO, N. Y.

2,000 References. Name this paper when you write.

OUVRIERS ABONNEZ-VOUS AU "SPECTATEUR" L'ORGANE DES UNIONS OUVRIERES. \$2 PAR AN.

CATARRH
Le remède de PISO pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

IMPRIMERIE

"Spectateur"

154 RUE PRINCIPALE HULL

Impressions de Ville

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154 RUE PRINCIPALE, HULL.

MUNN & CO SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY FOR PATENTS

A pamphlet of information and abstract of the laws, showing how to obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, sent free.

Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL

D. DIE & McCULLOCH HAFES COFFRES - FORTS
CHÉZ A. ALF. BENN, 42 ST-JACQUES, MONTREAL

G. BOVIN, MONTREAL. Manufacturier en Gros. CONFORT ! BON MARCHÉ ! DURABILITÉ !

HILL & FORBES, Importateurs et Marchands Blanc-de-Plomb, Peintures Préparées, VERRES, VERRERIE, BROSSES, Etc. 387 rue St. Jacques, MONTREAL.

JOHN W. SMITH, St. Gabriel Locks, MONTREAL. Manufacture de Machines à Sais, Clefs, Moutons à Sais, Clefs, Léviers, et Volantiers, et marchand de MOULINS à Sais et d'instruments aratoires. Demandez un catalogue.

BUCCIES J. LATIMER, 90 RUE MCGILL, MONTREAL. Importateur de la ligne illust. des prix

ROLAND & FRERE, Importateurs de Fouritures pour les Bâtiments, Manufactures de Matelas en Laine et en Crin, Lits à Ressorts (Spring Beds), Ressorts en Acier et en Fer, Sacs de Sais, etc. 44 et 46 Rue St. Jacques - MONTREAL.

IANOS ET ORGUES. A. S. NORDHEIMER, 115 RUE ST. JACQUES, MONTREAL. Prix et formes convenables à toutes les classes

Le Meilleur COTON à BOBIN CLAPPERTON. FILS EN TOILE KNOX. Aiguilles à Coudre MILWARD.

ALFRED EAVES, 1679 Rue Notre Dame, MONTREAL. MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIE, EN GROS.

VIEUX METAUX. Chiffons, Os, Vieux Caoutchouc, Crin, etc. et autres articles de rebut. J. R. WALKER, 15 Rue Comdor, MONTREAL.

MILLER, BROS. & TOMS, MONTREAL. MONTRES, MILLBRIGHTS et INGENIEURS. ETABLIS EN 1869. 119 & 121 RUE KING, MONTREAL.

A VENDRE. Une magnifique propriété située sur le CHEMIN DE LA GATINEAU en dedans des limites de la cité, à 10 minutes de marche du bureau de poste. Cette propriété a 104 1/2 pieds de profondeur par 417 1/2 pieds de largeur ayant dessus érigées les bâtisses suivantes : Un magnifique Cottage, récemment construit évalué avec les autres améliorations à plus de \$5000.—DEUX ETAGES, CAVÉ de six pieds de profondeur, couvrant toute l'étendue de la maison. REMISE de 20 x 44 pieds avec ECURIE de 16x32 pieds à l'épreuve du froid et attenant à la maison. IMMENSE JARDIN POTAGER la plantation comprenant 157 vignes Delaware, Roger No. 9, Morserley, et autres arbres fruitiers ; Fraises de jardin, Pommiers, Groseilliers, Pruniers, Cerisiers, Framboisiers, Gadelliers de sortes variés et de qualités supérieures. Le tout à être vendu à prix réduits à des conditions faciles en s'adressant à N. Pagé, No. 154, rue Main, Hull, BUREAU DU SPECTATEUR.